



LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cette SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

La Française Rendement Global 2025 - action T C -

FR0013277381

un compartiment de l'OPCVM LA FRANÇAISE

Cette SICAV est gérée par La Française Asset Management, société du Groupe La Française

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif du fonds, de classification "Obligations et autres titres de créances internationaux" est d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle des obligations émises par l'Etat français libellées en EUR à échéance 2025, sur la période de placement recommandée de 8 ans à compter de la date de création du fonds jusqu'au 31/12/2025. La rentabilité éventuelle du fonds sera le fruit à la fois de la valorisation des coupons courus des obligations présentes en portefeuille et des variations de capital dues à la fluctuation des taux d'intérêt et des spreads de crédit.

L'objectif de performance nette annualisée est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la performance indiquée dans l'objectif de gestion du fonds tient compte de l'estimation du risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille, du coût de la couverture du change et des frais de gestion de la société de gestion.

Indicateur de référence : Le fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Le fonds n'est pas géré en référence à un indice.

Fourchette de sensibilité : de 8 à 0 (décroissante dans le temps).

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille d'obligations émises par des entités privées ou publiques. Le fonds sera investi dans des obligations qui mûrissent au maximum en décembre 2025 et/ou des obligations à échéance plus longue, mais qui disposent d'une option de rappel anticipé (« call ») avant décembre 2025. La stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations, la société de gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille.

Le fonds est investi jusqu'à 100% en obligations à taux fixe ou variable et autres titres de créances négociables, en instruments du marché monétaire et jusqu'à 30% en obligations convertibles, émises par des entités publiques et/ou privées des pays OCDE [0-100%] ; publiques hors OCDE (pays émergents) [0-100%] ; privées hors OCDE (pays émergents) [0-50%], de tous secteurs économiques. Les titres sont libellés en EUR et/ou USD et/ou GBP et/ou en NOK et/ou en CHF. Le risque de change des titres non libellés en EUR est systématiquement couvert. Les émissions (ou à défaut les émetteurs) sont Investment Grade (notation supérieure ou égale à BBB- (Standard&Poors) ou

Baa3 (Moody's) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion) et/ou émissions High Yield (à caractère spéculatif) (notation inférieure à BBB- ou Baa3 ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion). L'investissement en titres sans notation n'est pas autorisé. La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations externes mais pourra, lorsqu'une telle notation est émise, en tenir compte dans son analyse crédit.

Au cours de la période allant de la première date de souscription et jusqu'à ce que le montant minimum d'actif sous gestion atteigne le niveau de 7 (sept) millions d'euros, le fonds sera investi en titres du marché monétaire.

Le fonds pourra avoir recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

Des instruments financiers à terme, négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, sont utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille sur les marchés à terme de taux et/ou de crédit et dans un but de couverture uniquement sur les marchés de change à terme : futures, forwards, options, swaps de taux, swaps de change, change à terme, Credit Default Swap (CDS sur mono sous-jacent, CDS sur indice), Non Deliverable Forward.

Le fonds pourra avoir recours à des Total Return Swap (TRS).

Compte tenu de la gestion mise en oeuvre, le profil de risque du fonds variera dans le temps, l'exposition aux différents facteurs de risque décroissant au fur et à mesure que l'on s'approche de l'échéance de la stratégie d'investissement.

A l'approche de l'échéance du fonds, la société de gestion optera, en fonction des conditions de marché qui prévaudront alors, soit pour la reconduction de la stratégie d'investissement, soit pour la fusion avec un autre OPCVM soit pour la liquidation du fonds, sous réserve d'agrément AMF.

Durée de placement recommandée : jusqu'au 31 décembre 2025. Les souscripteurs sont informés que leur principal intérêt est de conserver leur investissement jusqu'au 31 décembre 2025 afin de pouvoir bénéficier dans les meilleures conditions du rendement actuariel proposé par le fonds

Modalités de rachat : Les rachats sont centralisés chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 11h00 et sont réalisés sur la base de la prochaine valeur liquidative, avec règlement en J+2 (jours ouvrés).

Le fonds sera fermé à la souscription le 30 septembre 2020 après 11 heures. A compter de cette date, seules les souscriptions précédées d'un rachat effectué le même jour pour un même nombre de parts, sur la même valeur liquidative et par un même porteur pourront être transmises.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 4 reflète les investissements dans des produits de taux libellés en euros et/ou USD et/ou GBP et/ou Nok et/ou CHF, de notation Investment Grade

ou spéculatives des pays OCDE ou hors OCDE, émises par des entités du secteur public et/ou privé.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". Cet OPC ne bénéficie pas d'une garantie en capital.

Risques importants pour la SICAV non pris en compte dans cet indicateur :

Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés : c'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les contrats futures.

Risque de crédit :

Il s'agit du risque résultant de la dégradation de signature ou de défaut d'un émetteur. Ce risque est d'autant plus élevé que le fonds investit dans des titres spéculatifs ; cela peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds et une perte en capital.

Risque de contrepartie :

Risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

📍 FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la SICAV y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

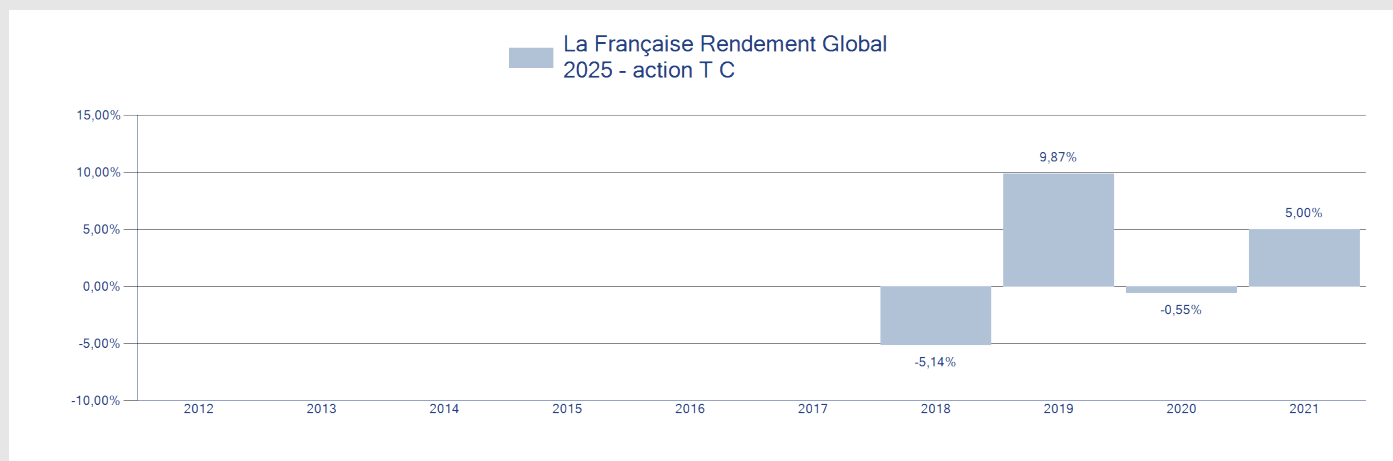
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	0,73 % (*)

(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 30/06/2022 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 48 à 50 du prospectus de cette SICAV, disponible sur le site internet www.la-francaise.com. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par la SICAV lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

📍 PERFORMANCES PASSES



Création du compartiment : 05/12/2018

Le compartiment est issu de la fusion absorption du FCP La Française Rendement Global 2025 créé le 30 août 2017, de stratégie identique et absorbé le 05/12/2018.

SICAV créée le : 12/11/2018

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

📍 INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas S.A.

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts action T C, action I, action T D EUR, action I D EUR, action I C USD H, action R C USD H, action R, action D, action D USD H, action T D USD H, action D-B, action I C CHF H : disponible gratuitement sur le site <http://www.la-francaise.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : contact-valeursmobilières@la-francaise.com ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com

Autres catégories de parts : action I, action T D EUR, action I D EUR, action I C USD H, action R C USD H, action R, action D, action D USD H, action T D USD H, action D-B, action I C CHF H

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des actions de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de la SICAV.

Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.la-francaise.com et/ou dans le prospectus).

Le pays d'origine du fonds est la France. En Suisse, le représentant est ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich, et

l'agent payeur est NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, Case postale, CH-8024 Zurich. Le prospectus, les feuilles d'information de base resp. les informations clés pour l'investisseur, les statuts, les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Cette SICAV est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/10/2022